

# Actions citoyennes et climat

## L'activiste, le juge et l'entreprise publique

*Raphaël Mahaim*

*Avocat, Dr. en droit,*

*chargé de cours Université de Lausanne et HES-SO*

*Conseiller national*

13.5.2022

*IDHEAP*

*«Changement de paradigme et gouvernance publique»*

# Quelques postulats en guise d'introduction

- *Besoin criant et pressant de réformes... mais timidité et lenteur de celles-ci*
- *Difficulté de sortir de la «tragédie des biens communs»*
- *Problème de temporalité dans les crises: perception des dérèglements climatiques et dynamisme des actions entreprises*
- *Gouvernance des entreprises publiques en mutation*

# Acte I: L'ACTIVISTE

← **Tweet**



**António Guterres** 

@antonioguterres

...

Climate activists are sometimes depicted as dangerous radicals.

But the truly dangerous radicals are the countries that are increasing the production of fossil fuels.

Investing in new fossil fuels infrastructure is moral and economic madness.

12:46 PM · 5 avr. 2022 · Twitter Web App

# Petit retour en arrière...

- GIEC: prix Nobel de la paix (2007)
  - Initiative populaire pour un climat sain (retrait en 2012)
  - Interventions aux Chambres sur les investissements dans le carbone dès fin années 2000 – «chancenlos»
  - OFEV années 2010: étude «4 à 6 degrés»
- ...

# Novembre 2018



ADVERTISING  
Cabinet Vétérinaire | Genève - Médecine ET Chirurgie  
Cabinet Bestiaire: Votre Vétérinaire à Genève. Une équipe Qualifiée et Passionnée  
bestiaire.ch/VETERINAIRE

OUVRIR

ACCUEIL &gt; ENVIRONNEMENT &amp; ANIMAUX

## Critiqué par Greta Thunberg sur Twitter, Roger Federer lui répond

M. S. | Publié le 13 janvier 2020 | Mis à jour le 13 janvier 2020



# The Washington Times

Reliable Reporting. The Right Opinion.

News ▾ Policy ▾ Commentary ▾ Sports ▾ Special Reports ▾ Po

TRENDING: BERNIE SANDERS | CHINA | DONALD TRUMP | ITALY | WASHINGTON | JOE BIDEN | NBA | BEIJING | J

## AD Related:

- 5 Stocks to Buy Now
- Free Dental Care for Seniors
- Warning Signs of Pancreatic Cancer
- Vinegar for Hair Loss
- Travel Rewards
- New Treatments

HOME \ NEWS \ ENVIRONMENT

## 12 climate activists on trial for stunt at Swiss bank



UES ▾ EN CONTINU ▾ BLOGS ▾ VIDÉOS ▾ MULTIMÉDIA ▾

Suisse ▾ Les manifestants pour le climat mettent Credit Suisse à terre

CLIMAT

## Les manifestants pour le climat mettent Credit Suisse à terre

Au terme d'une audience historique, 12 activistes condamnés pour avoir occupé une banque sans autorisation ont été innocentés. Le

BBC ▾

Sign in

News

Sport

Reel

Worklife

Travel

# NEWS

Home | Video | World | UK | Business | Tech | Science | Stories | Enterta

World | Africa | Asia | Australia | Europe | Latin America | Middle East | L

## Federer responds to climate change critics over Credit Suisse links

12 January 2020



Australia fires



LE TEMPS

SE CO

r&amp;associés avocats

“I take the impacts and threat of climate change very seriously, particularly as my family and I arrive in Australia amidst devastation from the bush fires. As the father of four young children and a fervent supporter of universal education, I have a great deal of respect and admiration for the youth climate movement, and I am grateful to young climate activists for pushing us all to examine our behaviours and act on innovative solutions. We owe it to them and ourselves to listen. I appreciate reminders of my responsibility as a private individual, as an athlete and as an entrepreneur, and I’m committed to using this privileged position to dialogue on important issues with my sponsors. “

# La chronologie

- Action en novembre 2018
- Acquittement en première instance (janvier 2020)
- Condamnation en appel (septembre 2020)
- Confirmation par le TF sous réserve d'un point de procédure (juin 2021)
- Requête CEDH (novembre 2021)
- Retour en première instance - Allégement de la peine (décembre 2021)

# **Le fin mot de l'histoire?**

*Devant la CEDH?*

*(CEDH 147/2022 Bumbes contre Roumanie,  
3.5.2022)*

*Sonnette d'alarme?*

*Et après?*

# Acte II: LE JUGE



LANDMARK DECISION



## Verfassungsbeschwerden gegen das Klimaschutzgesetz teilweise erfolgreich

Pressemitteilung Nr. 31/2021 vom 29. April 2021

1 BvR 2656/18, 1 BvR 288/20, 1 BvR 96/20, 1 BvR 78/20

Mit heute veröffentlichtem Beschluss hat der Erste Senat des Bundesverfassungsgerichts entschieden, dass die Regelungen des Klimaschutzgesetzes vom 12. Dezember 2019 (Klimaschutzgesetz <KSG>) über die nationalen Klimaschutzziele und die bis zum Jahr 2030 zulässigen Jahresemissionsmengen insofern mit Grundrechten unvereinbar sind, als hinreichende Maßgaben für die weitere Emissionsreduktion ab

Übrigen wurden die Verfassungsbeschwerden zurückgewiesen.

erpflichtet dazu, die Treibhausgasemissionen bis zum Jahr 2030 um 55 % gegen 1990 zu senken und legt durch sektorenbezogene Jahresemissionsmengen die bis dahin gelten-  
sollten Emissionsmengen fest (§ 3 Abs. 1 und § 4 Abs. 1 Satz 3 KSG in Verbindung mit Anlage 2). Zwar kann

# Les « procès climatiques » dans le monde

- *Urgenda (Pays-Bas)*
- « *L'affaire du siècle* » (*France*)
- *Bundesverfassungsgericht (Allemagne)*
- *Leghari (Pakistan)*
- ...

# Les « procès climatiques » en Suisse

- *Activistes*
  - *Credit Suisse (Partie de tennis)*
  - *Black Friday*
  - *Retraites populaires*
  - *Extinction Rebellion*
  - *Renovate Switzerland*
  - *etc...*
- *Aînées pour la protection du climat*

# Tentative de catégorisation

- *Contentieux environnemental classique*
- *Contentieux climatique « localisé »*
- *Contentieux climatique contre l'Etat*
- *Contentieux climatique contre des entreprises*
- *Poursuite pénale des activistes*

# Le cadre international

- *L'Accord de Paris (2015) -> contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 ° C par rapport aux niveaux préindustriels » et poursuivre « l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 ° C »*  
*(adopté et entrée en vigueur en Suisse en 2017; effets pour la période après 2020)*

# La législation suisse sur le CO2

- *Art. 3: « D'ici à 2020, les émissions de gaz à effet de serre réalisées en Suisse doivent être globalement réduites de 20 % par rapport à 1990 » (al. 1)*
- *« Le Conseil fédéral peut fixer ces réductions de gaz à effet de serre à 40 % (...) » (al. 2)*
- *Prolongation pour après 2020*

# La législation suisse sur le CO2

- *GIEC: pour atteindre cet objectif, les pays annexe I doivent réduire de 25% à 40% leur émissions de GES*
- *Message du Conseil fédéral 2009 (révision LCO<sub>2</sub>) reconnaît cet objectif*
- *Conseil fédéral n'a pas utilisé sa compétence d'élever l'objectif*

# La démarche des aînées

- Constitution en 2016
- Dépôt requête à la Confédération (25.11.2016)
- Décision d'irrecevabilité de la Conf. (25.4.2017)
- Confirmation par le TAF (27.11.2018) et par le TF (5.5.2020)
- Cause pendante à la CEDH (décision de jugement prioritaire; double échange d'écritures terminé)

# Qualité pour agir

- Confédération et Tribunal de première instance: pas d'atteinte particulière
- Requérantes pas plus touchées que les autres femmes de la population au même profil
- Pas de reconnaissance des particularités de la question climatique

# Qualité pour agir

- Tribunal fédéral: pas d'atteinte particulière car situation pas encore assez grave...  
« Dans le cas présent, les recourantes ne sont pas touchées avec l'intensité requise dans leurs droits (fondamentaux) pour s'y opposer par le biais de l'article 25a PA. Selon l'Accord de Paris sur le climat, le réchauffement climatique devrait être limité à un niveau «bien inférieur à 2 degrés». Même sans que des mesures supplémentaires ne soient prises, cette valeur ne serait atteinte qu'à moyen ou long terme ».

# CEDH: la procédure

- Statut de victime selon 34 CEDH
- Causalité
- Décision de jugement prioritaire
- Echange d'écritures clos
- Saisine de la Grande Chambre

# Acte III: L'ENTREPRISE PUBLIQUE

# Un constat assez sévère...

- Echec LCO2
- Nouvelle mouture timide...
- Secteur financier: uniquement autorégulation
- BNS
- Contre-projet indirect initiative pour les Glaciers?

# **...mais des raisons d'espérer**

- Politiques locales (cantons et communes)
- Attentes sociétales
- Secteur parapublic en première ligne
- Savoir-faire + innovation + technologies propres

# **L'entreprise publique au cœur des attentes**

- L'action directe des collectivités publiques et des entités parapubliques (scope 1-3)
- L'investissement public
- Le pilotage par l'Etat

# L'exemple de la BCV

- LBCV: SA de droit public

«En sa qualité de banque cantonale, elle a pour missions notamment de porter une attention particulière au développement de l'économie cantonale, selon les principes du développement durable fondé sur des critères économiques, écologiques et sociaux» (art. 2 al. 2 LBCV)

# L'exemple de la BCV

- Initiative populaire «pour la protection du climat»

## **Art 162 Participation (ajout al.1 bis)**

1bis L'État et les communes veillent à ce que ces personnes morales mènent leurs activités de manière à contribuer au moins au respect des engagements de la Suisse en matière de lutte contre le réchauffement climatique et les dérèglements qu'il engendre.

# L'exemple de la BCV

- Initiative populaire «pour la protection du climat»

## **Dispositions transitoires de l'art. 162 (nouveau)**

1 L'Etat et les communes veillent à ce que les personnes morales au sens de l'article 162 alinéa 1, élaborent des plans d'action de réduction massive des flux financiers et placements qui contreviennent aux objectifs climatiques internationaux de la Suisse (désinvestissement des énergies fossiles), avec des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040.

# L'exemple de la BCV

- Initiative populaire «pour la protection du climat»

## **Dispositions transitoires de l'art. 162 (nouveau)**

1 L'Etat et les communes veillent à ce que les personnes morales au sens de l'article 162 alinéa 1, élaborent des plans d'action de réduction massive des flux financiers et placements qui contreviennent aux objectifs climatiques internationaux de la Suisse (désinvestissement des énergies fossiles), avec des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040.

# L'exemple de la BCV

- **Domaines d'activités concernés:** placements financiers pour propre compte, financement international et gestion d'actifs pour la clientèle institutionnelle ou privée
- **Domaines non concernés (mandat de banque universelle art. 4 al. 1 LBCV):** trafic de paiements, prêts hypothécaires et crédits aux PME/entreprises

# Affaire à suivre!

## MERCI POUR VOTRE ATTENTION!